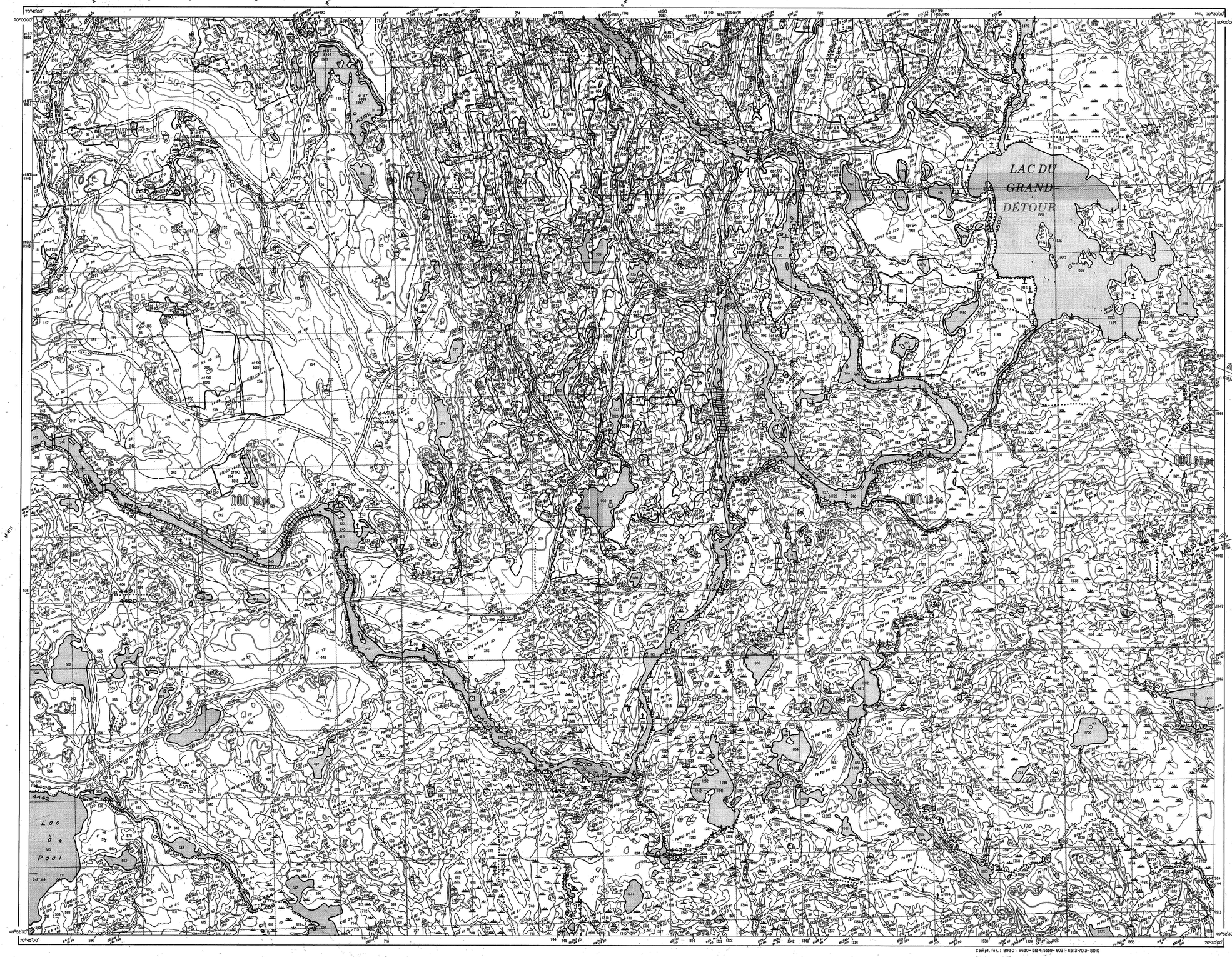

Compt. for. : 8930 - 9630 - 5134-5359 - 6021- 6513-7013- 8010

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repéré horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots

Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes (bandes étroites)
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par secteur
Coupe par pied (arbre à arbre)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Ensemencement naturel
Ensemencement artificiel
Esthétique commerciale

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (laricin)
— — à pruche
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à épinette noire et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à pin blanc et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à pruche
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — — — (pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec peuplier
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec peuplier
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec peuplier
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuyas)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèzes européens)
— — (plantation de mélèzes hybrides)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)
Résineux-feuillus
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc ou jaune
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec sapin
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin gris
Bouleau à bouleau jaune avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec épinette
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Érablière avec résineux
Frênaie avec résineux
Mélange de feuillus tolérants sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — (essences tolérantes)
— — (essences tolérantes)
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplier
Érablière rouge
Érablière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle par bande
Coupe partielle par trouée
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊖ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
80-70	70-80
80-80	80-80

FORÊT RÉGÉNÉRÉE

Jeune (ans) Peuplement irrégulier: moyenne des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux Peuplement irrégulier: majorité des tiges vieilles de 50 ans. Autres peuplements: majorité des tiges en plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1	2	3	4	5	6
		2m	7m	12m	17m	22m	27m
A	70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	30%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	10%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
A plat	0 à 30 %	rien
Modérée	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Abrupte	91 % et plus	'''

Pente moyenne: 0 à 15 % ∘ 16 à 30 % ∘

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S51 C3 d3 50 m C1 — densité, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, origine, classe de pente, sous-group. d'essences, groupement d'essences

B C3 d 65 D1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de hauteur, densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: CONSULTANTS FORESTIERS DGS INC.
SIGNATURE: Jacques Delisle
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 24*
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage:

Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 18*
Concessionnaire ou autres: 04

Bassin hydrographique: 34
Bassin primaire: 03*
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 94
Division de recensement: 900
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 4428 *

Région écologique: 11a

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987 / Année de publication: 1988 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique: 21° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-L-3	22-L-2	22-L-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-14	22-E-15	22-E-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-11	22-E-10	22-E-9	

22 E/15 N.E.